



INDICE Euronext® France Energy Transition Leaders 40 EW Decrement 5%

COMMUNICATION MARKETING | À DESTINATION DES CLIENTS PROFESSIONNELS | MAI 2020

ALPHA | BETA | BETA AMÉLIORÉ

« Quel que soit votre pays, le coût des énergies propres d'aujourd'hui est inférieur au coût du réchauffement climatique de demain. »

John Kerry, ancien secrétaire d'état des EU, BNEF's Future of Energy Summit 2016

Table with 6 columns: Devise, Type d'indice, Code Bloomberg, Code Reuters, Code ISIN, Date de lancement. Row 1: EUR, Rendement Ajusté, CLIF40D Index, .CLIF4, FR0013317807, 23 février 2018

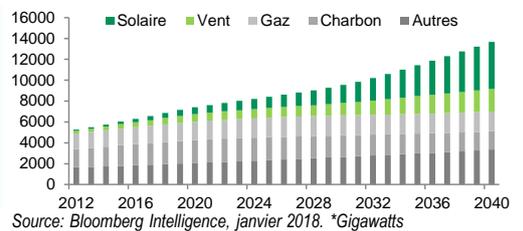
SAISIR L'OPPORTUNITÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

La COP 21, premier accord universel sur le climat entré en vigueur le 4 Novembre 2016, a propulsé le sujet du réchauffement climatique sous le feu des projecteurs en rassemblant 197 pays à limiter la hausse de la température en deçà de 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels.

Pour avoir une probabilité conséquente d'atteindre cet objectif d'ici 2100¹

- 10 fois plus d'investissements en technologies à faibles émissions
Diminuer de 70 % les émissions carbone liées à la production d'énergie
50 % de réduction sur la proportion globale des énergies fossiles
Une production d'électricité provenant à 95 % de méthodes à faibles émissions carbone
Atteindre une proportion de 70 % en voitures électriques

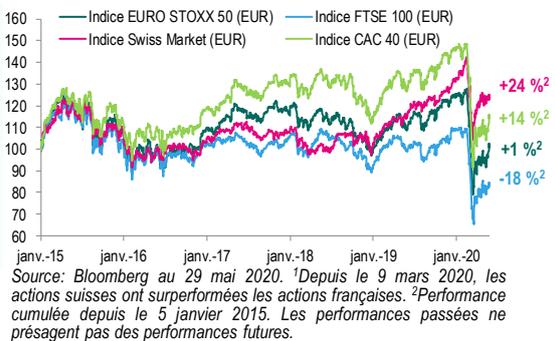
1- Projection du mix énergétique d'ici 2040 (GW*)



Le monde de demain: la troisième transition énergétique

- Il est prévu que la demande globale en énergie double d'ici 2040 (figure 1)
L'énergie solaire coûte 2,5 fois moins qu'en 2014 soit moins que le charbon et le coût de l'énergie éolienne offshore a diminué de 40%²
En 2015, la capacité totale en énergies renouvelables a dépassé la capacité de production d'énergies provenant du charbon³
Prévue de représenter 13,2 % de la consommation européenne en énergie renouvelable d'ici 2030⁴ (2ème en Europe) et à l'origine d'initiatives telle que la conférence One Planet Summit et la loi sur la transition énergétique, la France mène la marche en Europe

2- Historiquement¹, les actions françaises surperforment d'autres marchés européens



GRÂCE À LA STRATÉGIE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES...

Vigeo Eiris, un leader européen en recherche ESG, attribue un score de Transition Énergétique à chaque entreprise basé sur des critères spécifiques identifiés comme représentant des risques ou des opportunités en terme de transition énergétique pour son secteur d'activité.

- Pour chaque critère, l'entreprise est évaluée sur trois piliers: Politiques, Mise en œuvre et Résultats, chacun comprenant trois angles d'évaluation
Les 40 sociétés parmi les 60 plus grandes capitalisations boursières françaises, présentant les meilleurs scores sont sélectionnées

Table with 3 columns: Score TE¹, Sélection, Sociétés exclues. Row 1: 63,7, 43,8

L'indice se compose de sociétés ayant mis en place des stratégies efficaces sur la lutte contre le réchauffement climatique

Source: Vigeo Eiris, BNP Paribas au 29 mai 2020. ¹ Score de transition énergétique moyen

... ET L'EFFICACITÉ DES STRATÉGIES D'ÉQUIPONDÉRATION

Comparison of 'Pondération selon la capitalisation boursière' vs 'Pondération équilibrée' with bar charts and descriptive text for each.



MÉTHODOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INDICE

MÉTHODOLOGIE	CARACTÉRISTIQUES
<p>Univers d'investissement</p> <p>Sélection des entreprises sur leur stratégies de transition énergétique</p> <p>Sélection finale</p> <p>Équipondération</p>	<p>Équipondération Le poids de chaque action est de 2,5 %</p> <p>Rendement Ajusté¹ Un prélèvement forfaitaire annuel de 5 % est déduit du rendement net</p> <p>Consolidé et Sponsorisé Par Euronext®, un chef de file dans le secteur de l'indexation²</p> <p>Rebalancement Trimestriel À fin mars, juin, septembre et décembre</p>

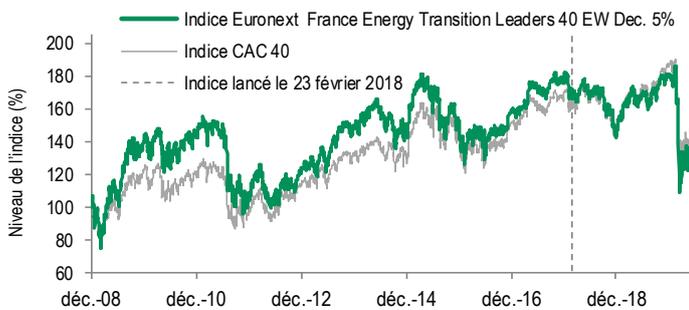
Indice CAC Large 60

40 sociétés présentant les meilleurs scores de transition énergétique

2,5 %

¹Cela signifie que l'indice finira à un niveau inférieur à celui qu'il aurait été si les dividendes étaient entièrement réinvestis et qu'il n'y avait pas de prélèvement forfaitaire. ²Source: <https://www.euronext.com/fr/>

PERFORMANCE DE L'INDICE - SIMULATIONS JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2018



déc. 08 – mai 20	Indice Euronext® France Energy Transition Leaders 40 EW Decrement 5%	Indice CAC 40
Performance annualisée	2,63 %	3,37 %
Volatilité annualisée	22,86 %	21,51 %
Ratio de Sharpe	0,12	0,16
Corrélation	0,97	
Perte maximale	-41,55 %	-38,56 %

Historiquement l'indice présente une corrélation étroite (97 %) avec l'indice de référence et se compose de sociétés ayant la capacité de réduire leurs émissions carbone sur le long terme

COMPOSITION ET REPARTITION DE L'INDICE

- Banque et assurances
- Biens industriels
- Technologies
- Télécommunications
- Pétrole & gaz
- Biens de consommation
- Services aux collectivités
- Santé
- Services aux consommateurs
- Matériaux de base

Credit Agricole SA	Valeo SA	Getlink SE	Air Liquide SA
BNP Paribas SA	LVMH	Legrand SA	Arkema SA
AXA SA	Michelin SCA	Schneider Electric SE	ArcelorMittal SA
Gecina SA	L'Oréal SA	Worldline SAFrance	Electricite de France SA
Societe Generale SA	Pernod Ricard SA	Carrefour SA	Engie SA
Natixis SA	Renault SA	Kering SA	Veolia Environnement SA
Klepierre SA	Peugeot SA	Publicis Groupe SA	Ingenico Group SA
SCOR SE	Vinci SA	Sodexo SA	STMicroelectronics NV
UnibailRodamcoWestfield	Bouygues SA	Vivendi SA	Sanofi
Danone SA	Eiffage SA	Solvay SA	Orange SA

Sources : BNP Paribas au 29 mai 2020. Performances de l'indice Euronext® France Energy Transition Leaders 40 EW Decrement 5%, en EUR. Simulations sur la période du 31 décembre 2008 au 22 février 2018, données historiques à partir du 23 février 2018. Niveau de l'indice rebasé à 100 % au 31 décembre 2008. Les références faites à des performances passées ne préjugent en rien des performances futures.

AVERTISSEMENT

Les informations et les opinions contenues dans ce document ont été obtenues auprès de sources publiques considérées comme fiables, mais aucune attestation ou garantie, expresse ou tacite, n'est donnée quant à la fiabilité ou à l'exhaustivité de ces informations qui ne doivent pas être exploitées comme telles. Le présent document ne constitue pas un prospectus ou autre document d'offre, ni une offre ou une sollicitation en vue de l'achat de titres ou autre investissement. Les sociétés du groupe BNP Paribas déclinent toute responsabilité quant aux dommages directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation des informations contenues dans le présent document. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent nos jugements à la date d'impression. BNP Paribas ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de cette analyse ou des méthodes de calcul, et décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission dans le calcul ou la diffusion de cette analyse, et pour tout usage que vous en ferez. Cette analyse a été préparée en toute bonne foi par BNP Paribas conformément à ses propres modèles internes et méthodes de calcul, et elle vous est proposée à titre indicatif uniquement. En fonction des modèles ou hypothèses utilisés, l'analyse peut donner des résultats différents et être affectée par de nombreux facteurs qui peuvent ou non être pris en compte. Elle peut donc varier sensiblement de celles obtenues d'autres sources ou opérateurs de marché. Le présent document comporte des statistiques de performances d'indice fondées sur le back-testing, c'est-à-dire sur le calcul de performances de l'indice avant son lancement s'il existait, avec la même méthodologie actuelle d'indice et d'après ses composants initiaux. Les données de performances du back-testing sont purement hypothétiques et fournies ici à titre indicatif uniquement. Elles ne représentent pas les performances réelles et ne peuvent être interprétées comme une indication des performances réelles ou futures. Les caractéristiques et les risques des produits liés aux indices sont indiqués dans des documents propres à ces produits. Ce document peut contenir de la « Recherche » telle que définie par les règles de séparation prévues par MiFID II. Si le document contient de la « Recherche », celle-ci est uniquement destinée à des entreprises qui, soit entrent dans le champ d'application des règles de séparation de la Recherche de MiFID II et ont souscrit à une des offres BNP Paribas Global Markets Research, soit ne sont pas soumises à ces règles de séparation de MiFID II et donc ne sont pas tenues de rémunérer la Recherche conformément à MiFID II. Si votre entreprise est soumise aux règles de séparation de MiFID II concernant la « Recherche », il est de sa responsabilité de s'assurer que vous ne visualisez ou n'utilisez le contenu « Recherche » de ce document que si votre entreprise a souscrit à une offre BNP Paribas Global Markets Research. © BNP Paribas. Tout droit réservé. Euronext N.V. ou ses filiales détiennent tous droits de propriété relatifs à l'Indice. Euronext N.V. ou ses filiales, ne se portent garant, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext N.V. et ses filiales ne seront pas tenues responsables en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'Indice, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'Indice, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre. "margue®" et " margue®" sont des marques déposées par Euronext N.V. ou ses filiales.

